

---

**Commission Fédérale Juridique et  
Réglementation**

**Président : Antoine FONTAINE**

---

**Objet : Rapport à l'Assemblée Générale 2023**

---

Les activités de la Commission pour l'année 2022 ont essentiellement consisté à analyser des projets de conventions de tous types et répondre aux demandes de conseils juridiques, tout en contribuant à faire évoluer les textes officiels (statuts et règlements) de la fédération.  
En voici le bilan :

## **1. Analyse / élaboration de conventions et documents contractuels :**

### ✓ Partenariats :

- Contrat de publicité sur le site ffbs.fr avec la société 417Feet ;
- Contrat de sous-traitance avec Eric Dedieu (pour des prestations auprès de l'INFBS) ;
- Convention de partenariat avec AssoBoost ;
- Convention de partenariat avec Cairn ;
- Renouvellement convention de partenariat TLC Marketing ;
- Convention de partenariat avec BasiCompta ;
- Contrat de prestation relatif à l'organisation du camp fédéral 2022.

## **2. Apports de la loi sport : note juridique sur le sujet**

## **3. Mise en conformité avec le RGPD : droit à l'image et utilisation des données lors de la prise de licence**

## **4. Réglementation :**

- ✓ Avis concernant la proposition de modification des statuts et du règlement intérieur de la fédération ;
- ✓ Avis concernant la proposition de modification des règlements généraux ;
- ✓ Avis concernant la proposition de modification des RGES baseball, softball et leurs annexes ;

- ✓ Avis concernant les propositions de modifications du suivi médical des sportifs de haut-niveau ;
- ✓ Avis concernant la proposition de modification du règlement du Challenge de France 2022 ;
- ✓ Relecture et avis concernant les mentions indiquées dans le fichier suivi médical des sportifs de haut niveau 2022 (SMR) ainsi que dans le dossier : FFBS-Dossier athlète SMR 2022 ;
- ✓ Avis concernant les propositions de modifications du règlement financier ;
- ✓ Interprétation de l'article 28.3 des règlements généraux ;
- ✓ Interprétation de l'article 26.1.1 des règlements généraux et application à des demandes de mutation ;
- ✓ Avis concernant la proposition de modification des règlements généraux de l'arbitrage 2023.

**5. Assistance juridique** auprès du Bureau, des autres Commissions Fédérales, des clubs affiliés et des licenciés, notamment sur les thèmes suivants :

- ✓ Rédaction des statuts d'une ligue ou d'un club ;
- ✓ Avis concernant les mentions indiquées dans le fichier suivi médical des sportifs de haut niveau 2022 (SMR) ainsi que dans le dossier : FFBS-Dossier athlète SMR 2022 ;
- ✓ Distinction entre intérêt général et reconnaissance d'utilité publique ;
- ✓ Prise en compte des personnes exprimant leurs voix par vote électronique dans le quorum des participants à l'AG
- ✓ Organisation d'une AG en distanciel dans un contexte de crise sanitaire ;
- ✓ Les sommes versées en franchise de cotisations Urssaf aux entraîneurs.

**6. Appels de décisions de commissions nationales devant le bureau fédéral :**

- ✓ Avis rendu dans le litige U.S.C.A c/ France Cricket ;
- ✓ Avis rendu dans le litige Lisses Cricket Club c/ CSNC
- ✓ Avis rendu dans le litige Boucaniers de la Rochelle c/ CFS
- ✓ Avis rendu dans le litige PUC c/ CSNC
- ✓ Avis rendu dans le litige Nantes Cricket c/ CSNC
- ✓ Avis rendu dans le litige CSNC c/ Bureau fédéral

✓ Avis rendu dans le litige Black Panthers c/ CFS

- 7. Participation aux réunions de la commission de répartition des fonds concernant l'attribution de l'enveloppe FFBS-ANS** (fonction propre au Président de la Commission Fédérale Juridique).
- 8. Instructions des affaires disciplinaires** (fonction propre au Président de la Commission Fédérale Juridique).

La Commission Fédérale Juridique et Règlementation souhaite remercier Noémi Chevalier, pour son précieux travail.